

question que l'honorable député de Bonavista-Twillingate m'a posée le 2 août au sujet de l'émission "Les affaires de l'État", à la radio et à la télévision.

La Société Radio-Canada m'informe que cette émission a été suspendue, comme elle l'est toujours lors de la dissolution d'une législature. Elle est rétablie à la demande des partis politiques intéressés, après consultations entre les chefs de ces partis ou de leurs représentants à propos de la répartition du temps et des autres détails qui s'y rattachent. Dans la réponse qui a été préparée avant-hier, on me dit que jusqu'à ce jour-là aucun parti politique n'avait demandé à Radio-Canada de rétablir cette émission. Mais, ce matin, on m'a appris par téléphone qu'un des partis politiques représentés à la Chambre avait demandé, hier, la reprise de cette émission et que la société serait très heureuse d'organiser des conférences entre les représentants des divers partis politiques siégeant ici.

DECLARATION AU SUJET DE L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE
"DEATH WEARS MANY FACES"

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Le 6 août, l'honorable représentant de Russell m'a posé une question au sujet d'une émission qui l'avait scandalisé, c'est-à-dire "Death Wears Many Faces" présentée sur le réseau de Radio-Canada à neuf heures du soir le 30 juillet.

On m'informe qu'il s'agit de l'une des émissions patronnées par la compagnie Kraft, qui proviennent de New-York et font partie d'une série diffusée par Radio-Canada. On me dit également que jusqu'au 8 août Radio-Canada avait reçu 17 appels téléphoniques défavorables et deux favorables au sujet de cette émission. Six des appels défavorables venaient d'Ottawa. Nous avons également reçu trois lettres défavorables et une lettre favorable.

LE PLAN DE LA CAPITALE NATIONALE

HULL (P.Q.)—QUESTION À PROPOS D'UNE LETTRE
ÉMANANT DU GREFFIER DE LA CITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre, et j'espère que l'honorable député de Hull (M. Caron) ne se formalisera pas si je porte un peu d'intérêt à ses électeurs; il est normal que je le fasse étant donné que je suis membre du comité des comptes publics. Je voudrais demander au très honorable premier ministre s'il a reçu du greffier de la cité de Hull une

[L'hon. M. Nowlan.]

lettre, portant la date du 13 août 1958, concernant le plan d'embellissement de la capitale nationale. Je suis prêt à déposer ce document pour la gouverne de l'honorable député de Hull.

(Traduction)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES
NATIONALES

276. Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie, et une subvention de \$35,000 au Comité national canadien de la Conférence mondiale de l'énergie pour aider à solder les dépenses de la réunion régionale de la Conférence, qui doit avoir lieu au Canada en 1958, \$1,257,459.

M. le président suppléant: Ce crédit se trouve à la page 55 du Livre bleu, et les détails à la page 412. Le crédit n° 276 est-il adopté?

L'hon. M. Chevrier: Hier soir, monsieur le président, j'ai posé deux questions au ministre pendant que ce crédit était à l'étude. Je pourrais peut-être les reprendre. L'une portait sur la Commission de contrôle à laquelle le ministère est représenté.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): A la fin honorables députés pourraient-ils baisser un peu la voix? Il y a tant de chuchotements que je ne peux pas entendre l'honorable député de Laurier.

L'hon. M. Chevrier: Je me demande tout d'abord si le ministre consentirait à nous dire quels sont les fonctions et responsabilités de cette commission de contrôle?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): A la fin de la séance d'hier soir, monsieur le président, l'honorable représentant de Laurier m'a posé certaines questions relatives à certaines commissions au sujet de la régularisation du lac Ontario et du Saint-Laurent, et auxquelles mon ministère est représenté. Je ne savais pas exactement à ce moment-là, de quelle commission l'honorable député voulait parler. Je pense que ma déclaration éclaircira toute l'affaire.

A l'heure actuelle, le ministère, par l'intermédiaire du directeur de sa division des ressources hydrauliques, a des membres au sein de deux commissions, nommés par la commission conjointe internationale, et qui font rapport à cet organisme à l'égard de la régularisation des niveaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Pour ce qui est de la régularisation des niveaux du lac Ontario et du Saint-Laurent,